

	MAIL	Pages * Seiten Pagine 1	Date Datum Data 06.12.2019	Heure Zeit Ora
Expéditeur / <i>Absender</i> / Mittente Police cantonale Communication & prévention Av de France 69 1950 Sion	Référence / <i>Referenzen</i> / Riferimento Police cantonale Av. de France 69 1950 Sion			
Prévention de la criminalité	Destinataire / <i>Empfänger</i> / Destinatario Aux partenaires du concept			

DOMINO

Tentatives d'arnaque par *social engineering*

La Police cantonale a été informée d'une nouvelle forme d'arnaque dont trois cas ont été récemment perpétrés. Il s'agit d'un type d'escroquerie dont les conséquences peuvent causer un préjudice de plusieurs dizaines voire centaines de milliers de francs.

1. Pour cibler leur future victime, les auteurs se réfèrent aux publications d'adjudication de travaux, publiées via les journaux, l'internet, etc. C'est par ce moyen qu'ils relèvent la raison sociale de l'entreprise adjudicataire, celles essentiellement sollicitées par les administrations publiques étant donné les sommes conséquentes des offres retenues.
2. Un malfrat contacte téléphoniquement l'entreprise adjudicataire en se faisant passer pour le maître de l'ouvrage. Sous un prétexte fallacieux il tente de convaincre un collaborateur(trice) de l'entreprise de lui envoyer par mail, la copie d'une facture via une adresse électronique falsifiée.
3. Sur la base de la copie précitée, les auteurs établissent une fausse facture. Ils renvoient ce document au maître de l'ouvrage, via un *alias e-mail* de l'entreprise mandatée.

Leur but : parvenir à se faire verser le montant de la facture relative aux travaux sur un compte bancaire "usurpé" (*money mule*).

La Police conseille

Pour l'entreprise adjudicataire :

- Ne transmettre aucun document (facture) sans confirmation du maître de l'ouvrage de l'origine de la demande.
- Vérifier l'exactitude de l'adresse mail.

Pour le maître d'œuvre :

- Vérifier et comparer les données bancaires et les informations de contacts figurant sur les factures.
- En cas d'information portant sur une modification de compte bancaire, contacter systématiquement l'entreprise concernée pour vérification.

En cas de doute, informer sans délais la Police cantonale au no 117

L'Unité prévention contre la criminalité de la Police cantonale se tient volontiers à votre disposition au no **027 606 58 50** ou via l'adresse info.presse@police.vs.ch ou via le site www.policevalais.ch.